

Formes de résilience et stratégies de politique publique

De la résilience individuelle à la résilience sociale

Jean Marcel KOFFI et Jean-Luc DUBOIS

La résilience est un concept polysémique du fait de son usage multidisciplinaire. De la physique à l'écologie, et à la psychologie, elle ne bénéficie pas d'une définition unifiée; à telle enseigne que certains l'analysent au pluriel: résiliences (Tisseron, 2008). Même à l'intérieur d'une même discipline, comme la psychologie, elle est définie de manières fort diverses. La résilience peut être appréhendée comme un trait caractéristique de personnalité ou comme un processus (Tisseron, 2008; Koffi, 2010). Selon l'échelle d'analyse, elle peut revêtir différentes formes. S'il est courant de l'appréhender au niveau individuel, il est aussi possible de l'analyser au niveau collectif, notamment communautaire et social. Malgré la diversité des approches, Tomkiewicz (2000) souligne néanmoins la possibilité d'un espace consensuel de convergence définitionnelle. Ce texte explore tout d'abord une possibilité de construction de cet espace de consensus et de convergence définitionnelle. Ensuite, il analyse dans une perspective psychosociale, trois formes de résiliences pouvant être appréhendées dans cet espace: la résilience individuelle, la résilience collective déclinée sous des formes communautaires et la résilience sociale. Enfin, il explore les stratégies de politiques publiques qui peuvent permettre de surmonter les vulnérabilités associées à ces formes de résiliences.

Construction d'un espace consensuel de convergence définitionnelle de la résilience

Convenir d'une définition de la résilience n'est pas un exercice aisé. Chaque auteur y va de sa formulation selon sa conception et les aspects

qu'il entend valoriser. Cet exercice est cependant nécessaire pour favoriser un dialogue interdisciplinaire constructif, en réponse aux enjeux sociétaux liés à l'engouement généralisé autour de la résilience. On peut remarquer à partir d'une grille de lecture comparative, que la variété des formulations définitionnelles contribue plus à enrichir la compréhension du concept, qu'à semer de la confusion et de l'opposition stérile. L'idée d'un espace consensuel de convergence définitionnelle vise à réconcilier autour d'un socle analytique commun. Cela permet d'envisager un vecteur définitionnel, que nous construisons à partir de quelques formulations relativement significatives, venant des principaux auteurs de la résilience. Des précautions épistémologiques sont nécessaires à cette fin.

Interdisciplinarité et distinction de l'objet d'analyse

Il est important de souligner en prélude, puisque l'essentiel de nos développements analytiques concernera l'approche psychosociale, que dans les approches physique et écologique, le critère de qualité du système est fondamental. Contrairement à l'approche psychologique qui se centre plus sur la personne ou le groupe, la démarche écologique est plutôt de type systémique, notamment dans l'analyse des systèmes complexes adaptatifs de types socio-écologiques (Adger, 2000; Young, 2010). Si on trouve les idées fortes de résistance et d'unicité d'un équilibre stable dans l'approche physique de la résilience, la définition pionnière de Holling (1973) privilégie celles de persistance et de stabilité de l'équilibre. Cette définition fait ainsi prévaloir l'idée d'un mouvement d'aller et de retour persistant à l'état initial. Les variations analytiques à partir de ces repères conceptuels pionniers aboutiront à l'idée qu'un système résilie à la capacité d'absorber un choc, tout en conservant ses structures qualitatives essentielles en dépit d'une quelconque perturbation (Gunderson et Holling, 2002; Resilience Alliance, 2002; Walker *et al.*, 2004; Walker et Salt, 2006; et bien d'autres). La résilience désigne alors la qualité d'un système capable d'absorber un choc perturbateur sans rompre (réversibilité), en continuant à se maintenir en se réorganisant (auto-organisation) et en se renouvelant par apprentissage, notamment du fait de son adaptabilité et de sa transformabilité (Walker *et al.*, 2004, 2006). L'adaptabilité et la transformabilité traduisent deux formes de capacités décentralisées et non intentionnelles propres aux systèmes complexes physiques et écologiques. Si l'adaptabilité traduit la capacité décentralisée à gérer la résilience par auto-organisation du système, la transformabilité quant à elle, tient à sa capacité à innover lorsque le choc est tel que le système devient intenable, c'est-à-dire lorsque l'adaptation n'est plus possible (Walker *et al.*, 2004, 2006). Ainsi, l'adaptabilité peut certes aider à renforcer la résilience, mais elle peut aussi la miner si l'ampleur du changement surpasse la capacité d'adaptation du système (Nelson, 2011). Il est important d'en tenir compte, notamment lorsqu'il s'agit des systèmes socio-écologiques, dans

lesquels l'action anthropique et intentionnelle se distingue de celle des autres êtres vivants et non vivants. La capacité non intentionnelle n'est pas l'apanage exclusif des autres êtres vivants et non vivants. Elle se rencontre aussi chez les humains, qui en plus sont capables d'actions intentionnelles (Walker *et al.*, 2004, 2006); ce qui amène à distinguer fondamentalement l'objet d'analyse dans les approches écologiques et psychologiques. D'un côté, il s'agit de la nature physique et vivante, tandis que de l'autre côté, l'analyse se centre sur les êtres humains en interaction avec le milieu et la société.

Analyse de définitions psychosociales de la résilience

Dans le champ de l'analyse psychosociale, Manciaux (2001) milite pour une définition « humaniste » de la résilience. Nous convoquons dans cette perspective deux registres de définitions, l'un descriptif et l'autre fonctionnel.

D'une part, pour Manciaux et Tomkiewicz (2000), « résilier, c'est se reprendre, aller de l'avant après une maladie, un traumatisme, un stress. C'est surmonter les épreuves et les risques de l'existence, c'est-à-dire résister, puis les dépasser pour continuer à vivre le mieux possible. C'est résilier un contrat avec l'adversité ». Vanistendael et Lecomte (2000), pour leur part, s'attachent au fait qu'« être résilient ne signifie pas rebondir, au sens strict du terme, mais croître vers quelque chose de nouveau [...]. Rebondir vers un état initial est ici impossible, il s'agit plutôt de bondir en avant, d'ouvrir des portes sans nier le passé douloureux, mais en le surmontant ». Pour Cyrulnik (2003), on ne peut parler de résilience que « s'il y a eu un traumatisme suivi de la reprise d'un type de développement, une déchirure raccommodée. Il ne s'agit pas du développement normal puisque le traumatisme inscrit dans la mémoire fait désormais partie de l'histoire du sujet comme un fantôme qui l'accompagne. Le blessé de l'âme pourra reprendre un développement, dorénavant infléchi par l'effraction dans sa personnalité antérieure ».

En s'attelant à décrire ce qu'est la résilience par élimination de ce qu'elle n'est pas, ces auteurs tendent à déconstruire un certain nombre d'idées reçues, notamment celles qui concernent la nature du choc, et le rebond vers l'équilibre initial. Dire qu'il ne peut y avoir résilience que s'il y a eu un traumatisme suivi d'un type nouveau de développement de l'ordre de la « déchirure raccommodée » exclut tout « développement normal » lié à un simple changement négatif des circonstances de la vie. Le traumatisme caractérise donc le choc de résilience. Lorsqu'un tel choc se produit, la personne impactée doit résister à la bourrasque et se dépasser pour aller de l'avant de manière renouvelée, de sorte à pouvoir vivre le mieux possible malgré le traumatisme. Il ne s'agit donc pas de nier le traumatisme, mais de le surmonter.

D'autre part, la fonction capacitaire est aussi mise en avant par Manciaux (2001), pour qui « la résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'évènements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères ». Pour sa part, Michael Rutter (1998), précurseur du concept avec Emmy Werner (1982) et Norman Garmezy (1993), indique que « la résilience est la capacité de bien fonctionner malgré le stress, l'adversité, les situations défavorables ». Tisseron (2008), quant à lui, distingue sur la base de l'origine latine du mot, entre « le pouvoir de résister à tout » et la capacité à se reconstruire après un choc. Il conclut qu'« en pratique, nous verrons que les deux entrées coexistent : la résilience est à la fois la capacité de résister à un traumatisme et celle de se reconstruire après lui ».

La résilience comme une capacité à résister et à surmonter les épreuves s'inscrit dans un registre de potentialité d'action individuelle (« personne ») et collective (« groupe »). Cette capacité d'action est positive et socialement désirable. L'idée de « se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir » et celle de « capacité de bien fonctionner malgré le stress, l'adversité, les situations défavorables » vont au-delà de l'ordre des mécanismes de défense de l'organisme pour prendre en considération les préoccupations de normes et de soutenabilité sociales. Piller les autres en période de catastrophe, par exemple, ne peut être considéré comme une action de résilience, dans la mesure où elle sera l'objet de réprobation sociale pendant et, voire même de sanction sociale, après la crise. Cela donne un sens particulier à la notion d'adaptation dans l'approche psychosociale de la résilience. Il en est de même pour la transformabilité, qui a trait à la recomposition sociale avec l'émergence en période de crise de nouveaux leaders et éveilleurs de conscience pouvant amener les autres à sortir de l'emprise du traumatisme.

Ce tour d'horizon montre qu'il y a bien un espace de convergence définitionnel de la résilience, qui fonde le sens commun de son usage courant. Bien que ces multiples formulations structurent diverses approches de la résilience, en termes de trait caractéristique de personnalité (qualité) ou de processus, Tomkiewicz (2000) souligne quand même que dans le domaine psychologique, ces définitions sont « assez convergentes, consensuelles ». Elles ne privilégient ni le déterminisme, ni la prédiction, encore moins l'ordre de la fatalité ; ce qui est plutôt tentant lorsque la résilience est exclusivement envisagée comme une qualité. C'est pourquoi, on trouve finalement dans l'approche psychosociale, une définition générique d'usage courant, mettant en avant trois temps imbriqués : la capacité de résister à des situations traumatiques, à les dépasser (refus de la fatalité, rébellion), afin de se reconstruire pour mieux vivre¹ (rebond). Ces situations traumatiques peuvent être de différents ordres, soit global (guerre,

1. Cela représente selon B. Cyrulnik le « programme commun », c'est-à-dire « les difficultés, le combat pour la résilience, le combat pour répartir dans la vie le moins mal possible. » (Gonnet et Koffi, 2010, p. 79).

catastrophe, génocide, exode, camps de concentration, etc.), soit individuel (abus sexuels, maltraitance, maladie grave, stress, deuil d'un parent, pauvreté, exclusion, etc.).

Repères fondamentaux d'une résilience individuelle et psychosociale

La résilience en psychologie positive est une représentation métaphorique du concept emprunté à l'origine à la physique. Elle s'est cependant distanciée du sens originel qui traduit l'idée de résistance et de persistance, en termes de maintien ou de retour à un équilibre initial. Dans le domaine de la psychologie positive, Vanistendael et Lecomte (2000) récusent la possibilité du rebond vers un état initial. Pour eux, il s'agit plutôt d'un bond en avant qui ouvre des portes nouvelles, sans pour autant nier le passé certes douloureux, mais de le surmonter. D'essence psychosociale (Lecomte, 2006), cette approche va au-delà de l'idée de résistance solitaire, pour mobiliser celles du dépassement et du rebond dans le lien social ; ce qui permet une métamorphose de la blessure traumatique pour la rendre socialement acceptable.

Ingrédients constitutifs de la résilience individuelle et psychosociale

Trois ingrédients typiques se partagent largement dans les différentes formulations pour donner un vecteur définitionnel qui tient compte de la dimension psychosociale de la résilience. Il s'agit du traumatisme, de la résistance, et du rebond.

Le traumatisme n'est pas du trauma. Il est lié à la prise de conscience des effets du trauma en rapport avec une histoire personnelle ou un contexte. Comme tel, il est intimement lié à l'interaction sociale. En revanche, le trauma, qui vient du grec *trauma*, et qui signifie blessure, a trait à la lésion réelle du choc sur l'organisme humain. Il s'agit de la blessure physique et/ou psychique, c'est-à-dire la trace lésionnelle locale, source de douleur. Le trauma se distingue donc du traumatisme, en ce sens qu'il ne retient pas le sens qui lui est attribué par l'histoire personnelle et le contexte, en termes de représentation du coup subi (Cyrułnik, 2003). Suite à un choc, la souffrance de l'être humain est différente de celle des autres êtres vivants. L'être humain souffre doublement, d'une part du trauma, c'est-à-dire du réel, et d'autre part du traumatisme, c'est-à-dire de la représentation du réel. Surmonter le traumatisme doit ainsi passer par une action portée sur la représentation du réel. Le traumatisme confère donc à la résilience une dimension processuelle d'ordre essentiellement psychosocial, ce qui implique qu'elle s'opère toujours par une rencontre déterminante avec l'autre.

Le traumatisme crée un clivage interne et externe, dont les effets se manifestent sous la forme d'une souffrance, tant du réel que de la représentation du réel. Le sens que l'environnement social donne au trauma en accentue les effets de souffrance. Cela ne doit cependant pas être une fatalité. Refuser l'ordre de cette fatalité, c'est résister et se dépasser pour vivre le mieux possible malgré les circonstances défavorables de la vie. Parfois, les mécanismes de défense, comme le déni par exemple, deviennent un refuge pour des personnes fracassées dans la vie, ce qui les anesthésie et les confine dans une stratégie de fuite en avant, en évitant la confrontation avec la réalité du drame, qu'il faut pourtant surmonter. Le dépassement accompagne donc la résistance pour permettre de vivre le mieux possible avec le traumatisme, dans une continuation optimisée de la vie, sans forcément sombrer dans l'oubli². Il est favorisé par l'estime de soi, qui facilite la rébellion à l'ordre de la fatalité; car il est difficile de se dépasser sans estime de soi.

La résistance et le dépassement préparent au rebond, qui s'opère à travers la rencontre avec l'autre; ce qui vient rompre l'isolement dans la solitude de la souffrance. La résilience s'opère par le soutien, notamment celui d'un tuteur affectif et constructif. La main tendue d'une personne aimante, affectueuse, empathique, d'une organisation sociale (association, institution, etc.), permet la métamorphose de la souffrance. Elle peut permettre de la mettre en mots, en images, en scènes, d'en parler, de la raconter, en somme de redevenir homme. Le tuteur de résilience permet ainsi d'humaniser la souffrance, en mobilisant des compétences enfouies, afin de démarrer un processus de résilience. Lorsqu'on n'a pas cette main tendue et qu'on est obligé de se taire, de taire sa souffrance, le déni comme mécanisme de défense peut alors prendre le pas sur la résilience et freiner les possibilités de rebond.

De nouveaux enjeux sociétaux

La mise en commun de ces ingrédients constitue un complexe dynamique faisant de la résilience un concept porteur de nouveaux enjeux sociétaux. En effet, l'idée même de résilience fait largement sens et bénéficie d'un large écho dans le grand public, pour son interprétation séduisante et généreuse. Face à la multiplicité des drames humains (catastrophes naturelles, inondations, changement climatique, poches de pauvreté grandissante, exclusion sociale, famines, guerres, crises économiques, chômage, effets directs et induits de la globalisation financière et de la mondialisation, etc.), les populations se sentent plus vulnérables. Elles

2. Cyrulnik (1999) utilise la figure rhétorique de l'oxymoron (« un merveilleux malheur »), pour exprimer cette cohabitation entre les effets traumatiques du choc psychique et le bonheur nouveau. La résilience se met en place sans effacer le malheur passé. Elle permet de vivre avec, malgré les cicatrices, et ouvre la vie vers un autre socialement possible.

sont donc en quête de réponses sociales adaptées au désarroi et à la détresse humaine. Prendre conscience qu'il y a une capacité de résistance et de rebond possible, face à ces adversités, a une résonance particulière dans ce contexte où les politiques publiques de restriction budgétaire et d'austérité sont décriées et considérées comme aggravant les vulnérabilités sociales. L'interprétation simpliste de la résilience laisse même croire que « tout le monde peut s'en sortir » en cas de choc adverse. Or rien n'est joué d'avance en réalité. C'est aussi pour ces diverses raisons, que B. Cyrulnik souligne que le concept de résilience doit pouvoir amener à changer les pratiques, dans la mesure où elle change déjà le regard sur les choses (Gonnet et Koffi, 2010). Cela suggère un intérêt général qui peut bien s'exprimer *via* des politiques publiques appropriées, porteuses d'une empathie institutionnelle qui peut favoriser la co-construction de formes variées de résiliences.

Les formes collectives de la résilience

L'analyse psychosociale met en avant l'idée forte que la résilience est un processus qui se met en place dans un environnement social d'empathie et d'altruisme bienveillant. Elle est facilitée et optimisée par la qualité de l'entourage et du capital social positif, cette ressource qui émane de l'interaction sociale (Bourdieu, 1979, 1980). La figure métaphorique du tuteur de résilience montre bien qu'il ne s'agit pas d'une dynamique solitaire, mais d'une co-construction humaine et sociale ; ce qui convoque *a minima* l'idée d'une action collective. Celle-ci pouvant varier du plus simple, n'impliquant que deux personnes, au plus complexe avec un nombre élevé de personnes. En définissant la résilience en rapport avec la capacité d'un groupe à bien se développer, en continuant à se projeter dans l'avenir, malgré des traumatismes sévères, Manciaux (2001) pose la problématique de la résilience collective, mais aussi celle de l'action collective qui la fonde. Cela soulève bien entendu un ensemble de questions au-delà de celle de la capacité de la personne à surmonter sa vulnérabilité. Quelle est la place de l'action collective dans la reconstruction post-traumatique d'un groupe de personnes ? Qu'en est-il de la nature du groupe, selon qu'il s'agisse d'une famille, d'un ménage, d'une communauté, ou d'une société ? Comment se manifestent les dimensions intentionnelles et non intentionnelles ?

Notions de groupe et d'action collective

D'un point de vue sociologique, on définit un groupe par un ensemble de relations internes directes ou indirectes entre des personnes. Le groupe

constitue donc une unité sociale structurée autour d'une situation contingente commune (par exemple une famille ou des activités), d'un sentiment d'appartenance, d'une conscience collective, à partir de liens plus ou moins intenses. Le groupe, lorsqu'il est socialement reconnu par les autres, peut être durable, à travers la qualité de ses mécanismes de transferts *inter vivos* et par la transmission intra et intergénérationnelle équitable des valeurs qui le fondent. C'est le cas de la famille, du ménage, de la communauté et de la société, qui sont des lieux de vie et de partage, mais aussi de connaissances et d'interconnaissances. Dans la sociologie de Marcel Mauss (1925), le lien social se caractérise par un ensemble de rapports d'altérité qui exige une réciprocité fondée sur un système de droits et d'obligations. Dans un groupe qui aspire profondément au vivre ensemble et à la cohésion, l'altruisme bienveillant³ représente une des obligations collectives. La sociologie durkheimienne, qui analyse une société à forte division du travail social, montre que le lien social peut prendre la forme d'une solidarité organique, par interdépendance et complémentarité entre les êtres humains ; ce qui distend du coup la solidarité mécanique, empreinte de valeurs de proximité familiale ou clanique⁴. Ces enseignements suggèrent une attention particulière lorsqu'on envisage d'analyser la résilience sous un angle collectif. Cette précaution est insuffisamment prise en compte dans les analyses de la résilience collective. Par exemple, Adger (2000) définit la résilience sociale comme « la capacité des groupes ou des communautés à faire face au stress et aux perturbations extérieures à la suite du changement social, politique et environnemental », sans véritablement statuer sur les caractéristiques spécifiques du groupe en lien avec sa capacité d'action.

Or, le groupe, qu'il soit envisagé comme une famille, un ménage, une communauté ou une société, représente un collectif porteur d'une capacité spécifique d'action en lien avec ses enjeux constitutifs. La spécificité vient, d'une part, de ce que cette capacité est une résultante interactionnelle qui n'est détenue par aucun des membres pris individuellement. D'autre part, elle est étroitement liée au type interactionnel, qui peut être fondé sur le lien émotionnel intangible de proximité (famille, communauté) ou sur la rationalité attachée aux contraintes du vivre ensemble dans une même société. Elle émane d'un effort collectif en vue de bénéfices mutuels et d'intérêts réciproques, qui constituent des biens collectifs

3. Il est de longue tradition de distinguer en économie publique l'altruisme comme compassion de l'altruisme comme engagement (bienveillant ou malveillant). Contrairement à la malveillance, une personne bienveillante tire de la satisfaction de l'amélioration de la situation de l'autre (Ballet et Mahieu, 2003).

4. Ferdinand Tönnies, philosophe et sociologue allemand, distingue, dans son ouvrage *Communauté et société* (1887), deux types de communautés. Une communauté traditionnelle d'appartenance fondée sur les liens de sang. Une communauté d'adhésion liée à un groupe de proximité et d'intérêts communs (géographique, politique, professionnel, religieux, etc.). Celle-ci prend la forme d'une société, c'est-à-dire un lieu où s'organisent les conditions du vivre ensemble.

ne faisant pas l'objet de rivalité et d'exclusion au sein du groupe. L'action collective est de ce point de vue un construit social qui émane de représentations communes. Si l'action collective en vue d'un bénéfice mutuel à partir de règles communes a une dimension intentionnelle, ce qui est le cas avec une organisation (Olson, 1965), cela n'est pas valable pour ses effets qui peuvent être non intentionnels. Ces caractéristiques ne sont pas neutres en termes de modalités de réaction collective aux effets d'un grave aléa. Car, lorsqu'un tel événement se produit, ses effets n'affectent pas qu'une seule personne en épargnant ses proches. Le fait de ne pas être directement impactés par l'aléa ne préserve pas l'entourage, qui en subissant les effets indirects peut se mobiliser pour soutenir la personne principalement impactée. Les contrecoups collatéraux subis sont parfois tels que l'équilibre du groupe s'en trouve aussi perturbé; ce qui implique de le rétablir. Le groupe s'auto-organise alors spontanément, des leaders plus ou moins légitimes apparaissent pour mener le groupe au refus de l'ordre de la fatalité, de sorte à pouvoir surmonter la vulnérabilité du groupe en tricotant progressivement la résilience à la suite du traumatisme collectif subi. Cette mobilisation spontanée interne est généralement de l'ordre du sursaut non intentionnel. Elle prépare dans le cas de catastrophes naturelles de grande ampleur, l'intervention humanitaire internationale qui, elle, est une action intentionnelle de rebond par la reconstruction du lien social.

Résilience communautaire et sociale

Lorsque la résilience collective est évoquée à l'échelle d'une communauté ou d'une société, elle devient communautaire ou sociale.

- **Résilience communautaire**

À l'échelle communautaire, les obligations s'inscrivent dans un système de normes assorties de sanctions généralement exécutoires du fait de la taille réduite et de la non-dissolution des responsabilités. Dans les communautés traditionnelles par exemple, la puissance du système de normes-sanctions impose un stress de la loi tribale, qui fait peser l'obligation sur le droit (Gluckman, 1965). La pression communautaire joue un rôle important, notamment de recréation identitaire, qui se manifeste par une solidarité mécanique *via* des transferts *inter vivos* et une obligation d'assistance. On observe par exemple en Afrique que la communauté d'appartenance joue un rôle important lors des graves crises sociopolitiques et les conflits armés qui occasionnent de nombreux déplacements de populations. La communauté familiale d'appartenance est en général le premier lieu d'accueil avant même la mise en place du dispositif humanitaire d'accueil des réfugiés fuyant les zones de combats et potentiellement menacés. Lorsqu'elle est dotée d'un corpus de normes de qualité, elle

constitue un premier filet de sécurité en période de crise, notamment lorsque la communauté d'adhésion est très déstabilisée. C'est le cas lorsque le choc déstabilise la société de sorte à désorganiser le fonctionnement des services de l'État; ce qui réduit la capacité de la solidarité organique à absorber le choc. La résilience communautaire dans un tel contexte a donc trait au maintien de la fonction et de la structure de base de la communauté (Folke, 2006; Walker et Salt, 2006), en ce sens qu'une capacité de qualité favorise la résilience (Berkes et Ross, 2013).

- Résilience sociale

Tisser du lien social en renforçant la solidarité n'est pas qu'une préoccupation communautaire. Cela s'exprime aussi à l'échelle d'une société confrontée aux catastrophes de grande ampleur tant naturelles, qu'en lien avec les conflits sociopolitiques armés et les chocs économiques comme la famine et l'insécurité alimentaire. La dépendance des chaînes logistiques d'approvisionnement en biens et services dans une société moderne constitue un facteur accru de vulnérabilité sociale. Les ruptures de chaînes, en impactant plus durement les couches les plus vulnérables de la population, participent au délitement du lien social en creusant davantage les écarts d'inégalités d'accès aux ressources économiques et aux biens et services. Les mécanismes de stigmatisation sociale qui se mettent en place contribuent à accentuer la désorganisation sociale, ce qui en conséquence fragilise davantage les conditions optimales du vivre ensemble et la cohésion sociale. Les exemples du Kenya et de la Côte d'Ivoire, avec leurs crises sociopolitiques et postélectorales à la fin de la décennie 2000, illustrent bien les conséquences d'un tel contexte de désorganisation sociale et de défaillance institutionnelle. La dégradation de l'appareil de production et des performances économiques et de développement favorise la résurgence potentielle des conflits sociopolitiques, en installant ces pays dans des parcours de résilience particulièrement sinueux. Même lorsque les perspectives post-crisis peuvent s'avérer favorables, des forces d'inertie liées à la succession de crises viennent rappeler que la résilience de ces sociétés s'apparente à « l'art de naviguer dans les torrents », en référence à la métaphore de Boris Cyrulnik (2001). De ce point de vue, on peut parler d'une résilience des sociétés, qui désigne leur capacité à absorber les chocs globaux perturbateurs de cohésion sociale, de sorte à surmonter leurs vulnérabilités sociétales (économique, environnementale, sociale), à partir des effets de synergies d'échelles, allant de l'individuel au collectif (communautaire ou social).

Cette façon d'appréhender la résilience sociale n'épouse pas la manière monolithique dont la résilience a été appliquée au système social par analogie à ce qui se fait dans les sciences écologiques. Il est difficile de superposer système social et système écologique, puisque les deux n'ayant pas les mêmes propriétés ne se comportent pas à l'identique. Dans une résilience sociale, le maintien des fonctions et des structures sociales ne

visé pas la stabilité et le retour à l'équilibre qui prévalait. Face à une adversité majeure, la société se transforme, innove et se renouvelle. Il y a, d'une part, une dimension intentionnelle à ce processus, du fait de la prise de conscience par certains de la nécessité de vite se relever, de mobiliser toutes les ressources résiduelles, et de faire appel à l'aide extérieure. Il y a aussi, d'autre part, une dimension amplificatrice non intentionnelle associée à l'élan interactionnel comme une externalité positive ; ce qui permet l'art de la métamorphose sociale inhérente à la résilience des sociétés. Les travaux récents sur les systèmes socio-écologiques⁵ (Adger, 2000 ; Folke, 2006 ; Walker et Salt, 2006 ; Magis, 2010) tendent à prendre en compte cette capacité d'innovation sociale qui préfigure des configurations sociales désirables et durables en réponse à la récurrence des aléas adverses et à leurs effets dévastateurs sur le vivre ensemble et la cohésion sociale. Magis (2010) souligne bien en ce sens la capacité de la communauté à mobiliser ses ressources dans un contexte de surprises du fait de l'incertitude et du caractère imprédictible des changements environnementaux. Interroger la résilience sociale revient dès lors à convoquer la capacité d'action de la société, notamment en termes de politiques publiques.

Quelles stratégies de politiques publiques ?

L'analyse de la résilience collective en distinguant les échelles communautaire et sociale a permis de caractériser de façon différentielle la communauté et la société qui en sont les supports. Il en ressort qu'il est extrêmement difficile de vouloir agir directement sur les communautés d'appartenance du fait de leur mode de fonctionnement sociologique. En revanche, les communautés d'adhésion ou les sociétés se prêtent plus à des incitations qui peuvent favoriser la résilience, notamment grâce aux succès économiques et sociaux. La résilience traduit ainsi un phénomène d'équilibre dynamique à l'intérieur de chaque type de communauté ; ce sur quoi des stratégies de politiques publiques peuvent avoir une portée efficace si l'on définit clairement de quoi l'on parle.

Interroger la capacité des sociétés à rebondir après un traumatisme

Lorsqu'on se trouve confronté à des graves aléas de la vie, comme l'ont déjà expérimenté des pays tels que Haïti (tremblement de terre de

5. Les populations humaines dépendant des ressources naturelles pour leur subsistance, les comportements s'influencent mutuellement. Un écosystème résilient peut favoriser la résilience communautaire et vice versa.

2010), les Philippines (super typhon Haiyan du 8 novembre 2013), le Kenya (crise post-électorale de 2007-2008), la Côte d'Ivoire (succession de crises sociopolitiques depuis 2000 et crise post-électorale de 2010-2011), ou que pourraient connaître des pays en crise comme Madagascar ou le Mali, on ne peut que s'interroger sur leur capacité, et, plus précisément celle de leurs populations, à rebondir après le traumatisme pour renouveler les modes du savoir-vivre ensemble, et ainsi retrouver un cheminement de croissance et de développement soutenable. Autrement dit, on peut s'interroger sur la « capacité de résilience » des populations ou des sociétés et, surtout, sur les façons dont celle-ci pourrait se mettre en place. Pour cela, il faut s'accorder sur une définition précise de la résilience qui ne soit pas fortement conservatrice en insistant trop sur le fait de revenir à tout prix à la situation de référence antérieure.

Notre approche de la résilience diffère, car elle s'appuie sur des références scientifiques d'essence psychosociologique, socio-économique, et socio-environnementale. Elle analyse la résilience plutôt comme « la capacité d'un individu, d'un groupe social, d'un système, à rebondir après un choc traumatisant ayant atteint tout ou partie de son intégrité, pour repartir de façon renouvelée dans un processus de développement ». En fait, cette définition a surtout deux origines scientifiques particulières. La première vient de la psychosociologie et étudie, notamment autour de Boris Cyrulnik (1999), la résilience d'enfants ayant vécu des événements traumatisants. Ce faisant, on quitte le cadre déterministe d'un raisonnement qui voudrait que tout enfant soit automatiquement condamné à réagir à de tels événements en fonction du contexte exprimé par son milieu ou sa classe sociale d'appartenance. On s'interroge plutôt sur la manière d'accroître sa capacité à s'extraire de la situation vécue en saisissant les opportunités qui lui sont tendues afin de rebondir face aux conséquences traumatisantes du choc. L'accent est ainsi mis sur la liberté d'agir du sujet traumatisé et cette approche rejoint, de fait, l'approche par les capacités de Amartya Sen (1992, 1999) qui considère une double dimension dans le fait d'être capable : une dimension effective de fonctionnement et une dimension potentielle de liberté d'agir. C'est cette dernière qui permet, si l'environnement et les opportunités s'y prêtent, d'envisager la possibilité de rebondir à l'issue d'un choc traumatisant. Aussi l'approche psychosociologique insiste-t-elle sur l'importance de facteurs de résilience favorables, et sur le rôle de tuteurs de résilience, pour surmonter le traumatisme et trouver les voies d'un rebondissement. Les facteurs de résilience concernent, par exemple, l'environnement affectif et social, les ressources internes et externes mises à disposition, les potentialités acquises, l'estime de soi, la motivation et l'aspiration à un mieux-être, les représentations du contexte, etc. Les tuteurs de résilience sont des personnes et des acteurs sociaux qui, à travers des liens sociaux particuliers, faciliteront ce nouveau départ. Dans le cas de la Côte d'Ivoire par exemple, cette approche vise à renforcer les capacités de personnes, de groupes sociaux et, plus généralement, de l'ensemble de la société, à réaliser leurs aspirations collectives à

recréer, redémarrer, reconstruire le pays face à un ensemble d'alternatives possibles.

La seconde orientation concerne la résilience des socio-écosystèmes dans le cadre du développement durable. Elle s'appuie sur les travaux de C.S. Holling (1973, 1996) et d'autres auteurs (Gunderson et Holling, 2002 ; Walker *et al.* 2004, 2006, pour ne citer que ceux-là), qui examinent les différentes phases de reconstruction d'un système vulnérable, en termes écologiques et sociaux, à l'issue d'un choc qui atteint son intégrité. Ils mettent alors en valeur les mécanismes qui interviennent pour permettre de rebondir. Certes, ils ont tendance à penser en termes de systèmes, du moins dans la dimension écologique, pour laquelle existent des mécanismes qui permettent de rebondir. Dans la dimension écologique, on retrouve certains risques de raisonnement structural, donc déterministe, quoique probabilisés. Cependant la dimension sociale implique la prise en compte de capacité des acteurs à réagir et à faire changer des choses dans certains sens.

Au-delà de ces deux orientations scientifiques se pose la question de la résilience des groupes sociaux et des institutions que l'on peut appeler « résilience sociale ». La résilience sociale impliquerait alors la capacité pour des individus autonomes à se retrouver ensemble, pour travailler avec d'autres au processus de réconciliation, dans le but d'assurer la soutenabilité sociale du processus de développement (Koffi, 2010). Une démarche qui nécessite néanmoins de rechercher les facteurs de résilience pertinents et de mobiliser des tuteurs de résilience adéquats face à la fragilité inscrite. Comme tuteurs de résilience, on trouve des associations, souvent nouvelles et engagées dans le pardon et la réconciliation, des groupements religieux (par exemple chrétiens et musulmans se mobilisant pour prier ensemble et discuter de solutions conjointes), la chefferie traditionnelle faisant appel aux valeurs coutumières d'alliances interethniques, etc.

Temporalités stratégiques d'intervention publique

L'État intervient surtout pour instituer des facteurs de résilience favorables : sécurité, défense, création d'emploi, reconstruction des routes et des infrastructures communes, éducation, santé, réforme des universités pour la recherche-innovation et les investissements d'avenir, désarmement et sécurisation, divers aspects de gouvernance. Il y a aussi au sein des sociétés traditionnelles des valeurs éthiques particulières facilitant le pardon et la réconciliation, et ces traditions peuvent être mobilisées dans le but d'amorcer la résilience. La question éthique – au sens des valeurs collectivement partagées – devient alors très importante comme facteur de résilience. Elle permet de créer un socle de référence commun sur lequel vont s'appuyer par exemple en Côte d'Ivoire toutes les commissions (notamment la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation – CDVR)

qui participeront à la dynamique de reconstruction. Cependant, comme le montrent les analyses psychosociales, la résilience n'est pas conditionnée par l'oubli. Il restera toujours inscrit dans l'inconscient collectif une cicatrice de la blessure, voire une fêlure qui tend à rendre la société plus fragile et dont il faut tenir compte au niveau de la gouvernance politique.

La persistance des catastrophes naturelles et des crises sociopolitiques, aux conséquences désastreuses sur les conditions de vie des populations (cohésion sociale, habitat, éducation, santé, infrastructures, cadre de vie, environnement, opportunités économiques, etc.), questionnent la pertinence et l'efficacité des réponses à apporter, afin de prévenir des risques encourus et de surmonter de manière résiliente les effets des chocs subis. La précaution, la prévention, l'action d'urgence, et l'accompagnement post-crise sont éminemment au cœur des stratégies optimales de réponses à formuler et à mettre en œuvre en vue de surmonter les vulnérabilités des populations et des sociétés. L'optimalité d'une stratégie de réponse doit respecter trois temporalités structurellement liées : avant le choc, au moment du choc, et après le choc.

Cette perspective implique une combinaison structurée de réponses en termes de politiques publiques, articulant :

- *Ex ante* : des stratégies de prévention et de précaution (risque et incertitude) ;

- *On going* : des conditions d'enveloppe favorables à la résistance au choc, en termes de ressources internes et d'actions d'urgence ;

- *Ex post* : en termes d'accompagnement post-crise. Vu sous cet angle, les prévisions météorologiques jouent un rôle très important, en ce sens qu'il s'agit moins d'éviter la survenue des chocs hydro-climatiques, que de fournir une qualité d'informations permettant d'en cerner la probabilité ou la plausibilité d'occurrence ; ce qui peut favoriser l'atténuation de l'ampleur de leurs effets directs et indirects sur les conditions de vie des populations. Il en est de même pour une veille socioéconomique et politique permanente, visant à prévoir et à anticiper toutes les sources potentielles de conflits possibles, en vue de garantir une qualité soutenable de la cohésion sociale.

Il est à noter que les chocs subis par les populations peuvent aussi être des ruptures nées de l'échec de la négociation sociale ou des défaillances de politiques publiques. Cela se manifeste généralement sous forme de crises sociopolitiques et/ou militaires (blocages institutionnels, pauvreté accentuée, famines, coups d'État militaro-politiques, conflits armés, etc.), ayant cours dans le cadre de la construction de la démocratie. Ces types de rupture se caractérisent généralement par des crises successives, dont les effets cumulés atteignent des seuils générateurs de vulnérabilités individuelle et collective, attentatoires au vivre ensemble et à la cohésion sociale. C'est souvent, dans un tel contexte de défaillance socio-institutionnelle, que lorsqu'une catastrophe naturelle survient, c'est la communauté humanitaire internationale (agences des Nations unies, ONGs internationales) qui est en première ligne pour donner une réponse d'urgence

Tableau 1. *Temporalités stratégiques d'intervention publique*

	Horizon		
	<i>Ex ante</i>	<i>On going</i>	<i>Ex post</i>
Contexte	Incertitude/Risque	Choc	Traumatisme
Politiques et actions publiques	Politiques de précaution et de prévention	(a), Action d'urgence	Actions publiques en termes de mesures d'accompagnement post-crise

(a) Réaction non intentionnelle liée au mécanisme de défense, instinct de survie, rôle des conditions d'enveloppe favorables à la résistance au choc, en termes de ressources internes et de réflexes d'urgence.

ponctuelle ; ce qui met en relief le manque de préparation et l'incapacité des communautés locales et des États à faire face seuls aux chocs subis. Ainsi, la répétition des crises rend les populations de plus en plus vulnérables, et donc plus sensibles aux chocs de nature environnementale, économique, ou sociale.

Cette configuration structurelle de politiques et d'actions publiques peut être nourrie à partir d'un observatoire dédié à la résilience. Dans le cadre d'un processus, il faudrait pouvoir élaborer des indicateurs de suivi-évaluation d'étapes, régulièrement réévaluées. Cela nécessite un dispositif permanent d'incrémentation à quatre séquences de type OMAR (observer, mesurer, agir, réévaluer).

Ce dispositif permet :

- d'observer les mécanismes de résilience qui se mettent en place et d'analyser les valeurs qui fondent la mobilisation des ressources interactionnelles ;

- de mesurer des niveaux de réalisations identifiables et d'évaluer la liberté attachée aux réalisations non accomplies ;

- d'agir en termes de politiques publiques de précaution et de prévention, mais aussi d'actions publiques d'urgence *on going* et accompagnement *ex post* ;

- de réévaluer régulièrement le processus pour apprécier sa qualité en rapport avec l'objectif de cohésion sociale.

La séquence (iv) de la méthodologie OMAR renseigne sur la qualité du processus de résilience observé. Les enseignements qu'elle fournit permettent d'envisager par incrémentation, les ajustements nécessaires à la politique et à l'action publique.

Conclusion

La résilience peut prendre des formes variées. Se construisant toujours à partir d'un choc majeur, de nature traumatique dans l'interaction sociale, elle peut être individuelle ou collective. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, le choc est générateur d'un clivage traumatique dont il faut se délier. Cette action qui mènera à résilier le contrat avec le traumatisme s'opèrera par divers mécanismes dont la rébellion à l'ordre de la fatalité, le dépassement du traumatisme et le rebond, avec le soutien d'un tuteur constructif: le tuteur de résilience. Au niveau collectif, cette action devient spécifique, car elle mobilise un groupe de personnes dont la nature des liens au sein du groupe détermine la modalité d'action collective. La famille, le ménage, la communauté, et la société constituent des groupes spécifiques de personnes dont les modes d'action ne sont pas identiques. L'analyse des groupes élargis montre qu'une résilience communautaire ne se construit pas nécessairement comme une résilience sociale. Ce dont il faut tenir compte lors de la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques visant à renforcer la résilience des populations. La vocation première de ces politiques n'est pas d'éviter l'occurrence des aléas, même si elles s'inscrivent en partie dans le registre de la gestion des risques. Elles visent plutôt à apporter un large panel de réponses à des situations indésirables, qui dégradent de plus en plus les conditions optimales du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Boris Cyrulnik en soulignant que la résilience doit pouvoir amener à changer les pratiques, insiste sur le fait qu'en pratique personne ne nous demande de ne rien faire (Gonnet et Koffi, 2010). La résilience se présente dès lors comme un enjeu éthique de gouvernance publique.

Références bibliographiques

- Adger W., 2000, « Social and ecological resilience: are they related ? », *Progress in Human Geography*, 24/3, p. 347-364.
- Ballet J. et Mahieu F.-R., 2003, *Éthique économique*, Paris, Ellipses, 80 p.
- Berkes F. et Ross H., 2013, « Community resilience: Toward an integrated approach », *Society and Natural Resources* Vol.26 Issue 1, p.5-20.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 680 p.
- Bourdieu P., 1980, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier 1980, p.2-3.
- Châtaignier J.-M. (éd.), 2014. *Fragilités et résilience: nouvelles frontières de la mondialisation*, Paris, éditions Karthala, 488 p.
- Cyrułnik B., 1999, *Un merveilleux malheur*, Paris, éditions Odile Jacob, réédition poche 2002, 218 p.
- Cyrułnik B., 2001, Interview avec Antoine Spire, in *Le Monde de l'éducation*, mai, Paris.
- Cyrułnik B., 2003, *Le murmure des fantômes*, Paris, éditions Odile Jacob, réédition poche 2005, 210 p.
- Dubois J.-L. et Ouattara M., 2014, « Vous avez dit "Résilience"? Éléments conceptuels et politiques publiques », in Châtaignier J.-M. (éd.), *Fragilités et résilience: nouvelles frontières de la mondialisation*, Paris, éditions Karthala, p.35-51.
- Folke C., 2006, « Resilience: the emergence of a perspective for social ecological systems analyses », *Global Environmental Change*, 16 (3), p.253-267.
- Garmez N., 1993, « Children in Poverty: Resilience Despite Risk », *Journal of Psychiatry*, vol. 56, n° 1, p.127-136.
- Gonnet G. et Koffi J. M., 2010, *Résilience, cicatrices, rébellion*, Paris, éditions L'Harmattan, 158 p.
- Gluckman M., 1965, *Politics, Law and Ritual in Tribal Society*, Chicago, Aldine, 339 p.
- Gunderson L. H. et Holling C. S. (éd.), 2002, *Panarchy: Understanding Transformation in Human and Natural Systems*, Washington D.C., Island Press, 450 p.
- Holling C. S., 1973, « Resilience and Stability of Ecological Systems », *Annual Review of Ecological Systems*, 4, p. 1-23.
- Holling C. S., 1996, « Engineering Resilience Versus Ecological Resilience », in P. Schulze (éd.), *Engineering within ecological constraints*. Washington D.C., National Academy Press, p.31-44.
- Koffi J. M., 2010, « Qu'est-ce que la résilience ? », in Gonnet G. et Koffi J. M., *Résilience, cicatrices, rébellion*, Paris, éditions L'Harmattan, p.95-144.
- Koffi J. M., 2010, « De quelle(s) résilience(s) parle-t-on ? », Communication au congrès des Études africaines en France, *Recherches et Débats: Réinventer l'Afrique?*, 6-7-8 septembre 2010, Université de Bordeaux, 14 p.
- Koffi J. M., 2014, « La résilience: origine et évolution d'un concept polysémique », in Châtaignier J.-M. (éd.), *Fragilités et résilience: nouvelles frontières de la mondialisation*, Paris, éditions Karthala, p.53-62.
- Lecomte J., 2006, « La résilience après maltraitance, fruit d'une interaction entre l'individu et son environnement social », *C@hiers de psychologie politique*,

- 8 juillet, (revue électronique [<http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologie-politique/index.php?id=1065>]).
- Magis K., 2010, « Community resilience: an indicator of social sustainability », *Society and Natural Resources*, 23 (5), p.401-416.
- Manciaux M., 2001, « La résilience, un regard qui fait vivre », *Études*, 2001/10, tome 395, p.321-330.
- Manciaux M. et Tomkiewicz S., 2000, « La résilience aujourd'hui », in *Bienfaisances: mieux traiter familles et professionnels*, Paris, Fleurus, p.313-340.
- Mauss M., 1925, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *L'Année sociologique*, seconde série, 1923-1924, tome I, Document produit en version numérique par Tremblay J.-M., professeur de sociologie au CEGEP de Chicoutimi [<http://pages.infinet.net/sociojmt>], Collection « Les classiques des sciences sociales » [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html].
- Nelson D. R., 2011, « Adaptation and Resilience: Responding to a Changing Climate », *Climate Change*, Volume 2, Issue 1, p.113-120.
- Olson M., 1965, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Harvard, Harvard University Press, 208 p.
- Resilience Alliance [www.resilience.org], 2002
- Rutter M. et Sadler K., 1998, « L'enfant et la résilience », in *Le Journal des Psychologues*, n° 162, novembre, p.46-49
- Sen A. K., 1992, *Inequality Reexamined*. New York, Russell Sage Foundation and Cambridge, Mass., Harvard University Press, 224 p.
- Sen A. K., 1999, *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press, 384 p.
- Tisseron S., 2008, *La résilience*, Paris, PUF, Coll. « Que-sais-je? », 128 p.
- Tomkiewicz, 2000, « La résilience », *Actualité et dossier en santé publique (ADSP)*, n° 31, juin 2000, Paris, La Documentation française, p.60-62.
- Tönnies F., 1887, *Gemeinschaft und Gesellschaft*, traduction française 1922 *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure* réédition 1977, Paris: Retz, 285 p.
- Vanistendael S. et Lecomte J., 2000, *Le bonheur est toujours possible: construire la résilience*, Paris, Bayard Jeunesse, 224 p.
- Walker B. H., Holling C. S., Carpenter S. R. and Kinzig A. P., 2004, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, 9 (2): 5 [<http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/>].
- Walker B. H., Gunderson L. H., Kinzig A. P., Folke C., Carpenter S. R. and Schultz L., 2006, « A handful of heuristics and some propositions for understanding resilience in social-ecological systems ». *Ecology and Society*, 11 (1): 13 [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art13/>].
- Walker B. and Salt D., 2006. *Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems and People in a Changing World*. Washington, Island Press, 192 p.
- Werner E. E. and Smith R. S., 1982, *Vulnerable but Invincible: A Longitudinal Study of Resilient Children and Youth*, New-York, McGraw-Hill, 228 p.
- Young O. R., 2010, « Institutional Dynamics: Resilience, Vulnerability and Adaptation in Environmental and Resource Regimes », *Global Environmental Change*, 20(3), August, p.378-385.

Koffi J.M., Dubois Jean-Luc (2018)

Formes de résilience et stratégies de politique publique
: de la résilience individuelle à la résilience sociale

In : Grégoire Emmanuel (ed.), Kobiané J.F. (ed.), Lange
Marie-France (ed.). *L'Etat réhabilité en Afrique :
réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale.*
Paris : Karthala, p. 319-336

ISBN 978-2-8111-2504-2